

SPVAL RAPPORT D'ACTIVITÉ 2005



Membre du



SOMMAIRE

Message du président	3	SOUS-ASSOCIATION	18
		Section AMES / SPVal	18
RELATIONS AVEC LA FAÏTIÈRE ROMANDE (SER)	4	DIVERSES DÉLÉGATIONS DE LA SPVAL	19
		Commission des moyens d'enseignement	19
RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES	6	Groupe mixte «enseignement religieux»	19
Fédération des Magistrats, Enseignants et Fonctionnaires (FMEF)	6	Commission des examens et de l'évaluation	20
Caisse de Retraite du Personnel Enseignant (CRPE)	7	Commission paritaire de la formation continue	20
		Conseil de direction de la HEP	21
		Conseil de rédaction de <i>Résonances</i>	22
		Commissions de branches	22
COMITÉ CANTONAL	8	DISTRICTS	26
		Monthey	26
ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS	11	St-Maurice	27
		Martigny	27
COMMISSIONS PERMANENTES	12	Entremont	27
Commission pédagogique	12	Conthey	28
Commission des intérêts matériels	13	Hérens	29
		Sion	29
AUTRES COMMISSIONS	14	Sierre.....	30
Commission école enfantine	14	REMERCIEMENTS ET HOMMAGE	31
Commission ACM	14		
Commission culturelle	15	GLOSSAIRE	32
Commission des praticiens-formateurs	16		
Commissions de degrés SPVal	16		

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Harmos et Pecaro: Vers une école plus équitable



Le système fédératif suisse, avec ses 26 cantons, garantit l'autonomie locale et préserve le génie propre à chaque région ou culture. Pour autant, on peut se demander s'il permet la mise en place d'une école véritablement juste et équitable. En Valais, la question mérite d'autant plus d'être posée que les communes elles-mêmes organisent leurs propres écoles, dans un cadre législatif qui leur laisse une belle marge de manœuvre. Ajoutons encore à cela la relative autonomie laissée aux enseignants, notamment dans le domaine de leur mode d'évaluation du travail des élèves.

Dans ce sens, les échanges au comité cantonal permettent de lever le voile sur des disparités criardes entre les régions:

- Ici, on intègre les élèves, même ceux qui relèvent de l'assurance invalidité. Là, on regroupe dans des classes séparées des enfants qui seraient intégrés ailleurs dans les structures ordinaires.

- Ici, les plus chanceux, souvent les meilleurs, fréquentent des filières bilingues, «déchargées» des élèves les plus faibles. Là, on trouve des classes à deux ou trois degrés, comprenant aussi des élèves en grande difficulté ou tout juste issus de l'immigration.
- Ici, on regroupe dans les niveaux I le 70% d'une classe d'âge. Là, on réunit dans la section secondaire seulement le 50% de la même classe.
- Ici, on dispose d'un équipement informatique dernier cri. Là, des enseignants récupèrent du matériel hétéroclite pour tenter de suivre le mouvement. Quand ils ne le paient pas eux-mêmes.
- Ici, les bâtiments sont neufs, fonctionnels, pour ne pas dire luxueux. Là, paraît-il, l'humidité suinte en hiver, l'été transforme la classe en sauna et les parois peuvent être percées avec le poing.
- Ici, l'évaluation est basée sur les critères déterminés par l'institution et des seuils de réussite. Là, c'est toujours la fameuse courbe de Gauss qui permet de déterminer les barèmes et donc les notes.
- Ici, le redoublement est une mesure visant à permettre à l'enfant en échec de refaire une partie de son retard. Là, on s'en est largement détourné, en mettant à profit les compétences spécifiques des enseignants d'appui et de soutien.
- Ici, l'école infantine est organisée à temps plein et sur deux ans. Là, elle est encore à temps partiel.

Soyons encore plus clair: Il n'est pas acceptable que suivant l'établissement que fréquentent des

élèves, et à compétences égales, les uns redoublent les autres non. Les uns accèdent à la voie rapide du CO les autres à la voie lente. Les uns sont orientés vers les structures de l'enseignement spécialisé, les autres non.

Dans ce sens, le projet HARMOS, mis en consultation au plan fédéral, et le projet PECARO, qui l'étend au plan romand, permettront de réaliser une école plus juste et plus efficace. Ils méritent le soutien de ceux qui pensent que, dans une démocratie, l'école publique doit tendre à offrir une école équitable pour tous et partout.

Et que l'on arrête une fois pour toutes avec la soi-disant baisse de niveau de notre école valaisanne dès lors que l'on risque d'y réfléchir!

*Jean-Claude Savoy
Président de la SPVal*



RELATIONS AVEC LA FAÎTIÈRE ROMANDE

www.le-ser.ch

4

Syndicat des enseignants romands (SER)

Présidence: Marie-Claire Tabin

Représentants SPVal:
Jean-Claude Savoy, Jean-Pierre Rey

Auteur du rapport: Jean-Claude Savoy

Le Syndicat des Enseignants Romands traite de dossiers qui dépassent les limites cantonales, intéressent toute la Suisse francophone et même la Suisse dans son ensemble. A cet égard, il n'est pas étonnant qu'il puisse parfois apparaître comme éloigné des préoccupations quotidiennes des enseignants dans leur classe. Mais il est de sa mission que de penser «plus loin», parfois au-delà de l'horizon. Le comité central s'est donc réuni une dizaine de fois durant l'année 2005 et a abordé les thèmes suivants:

- les accords de Bologne et leurs conséquences en matière de formation des enseignants
- le programme politique des partis gouvernementaux, notamment leur positionnement en matière d'éducation et de formation
- la formation syndicale des membres des comités
- les risques de dérégulation dans le domaine des services publics (AGCS)
- la suite du dossier PECARO
- l'organisation de la journée enseignement spécialisé du 16 novembre
- l'organisation du forum en activités artistiques du 30 novembre
- l'organisation de la semaine de la lecture du 21 au 25 novembre
- la généralisation des structures de jour

- l'article constitutionnel sur la formation
- les thèses SER sur l'intégration
- le dossier Harmos, visant à fixer des standards à certains niveaux de la scolarité
- le suivi du code de déontologie
- les tribulations de l'enseignement des langues en Suisse
- la coopération pédagogique en Afrique
- l'aide urgente dans le cas de catastrophes naturelles majeures

En matière de structures de jour, le SER soutient

- l'offre d'un encadrement extrascolaire adapté aux besoins des familles
- leur gestion par les pouvoirs publics, plus précisément les départements chargés des affaires sociales
- le fait qu'un personnel spécialement formé en assure le fonctionnement

Par contre, le SER rejette catégoriquement le transfert de charges de surveillance et d'accompagnement sur le personnel enseignant.

Un grand toilettage des statuts

Afin de rester dans les limites budgétaires actuelles, le Syndicat des Enseignants Romands a dû revoir très largement ses statuts afin d'alléger une structure qui devenait trop onéreuse en termes de fonctionnement. Le comité central a été fortement réduit, avec dorénavant un seul représentant par association. Les commissions de degrés ont été dissoutes et remplacées par une commission pédagogique



d'une dizaine de membres. Les rencontres du comité central, qui se déroulaient sur un jour et demi, seront réduites à une journée seulement. Par contre, afin de garantir le contact avec la base, deux assemblées des délégués seront organisées chaque année. Les options du comité central pourront dès lors être validées ou au contraire infirmées plus souvent. Ajoutons que pour contrôler encore mieux ses finances, le comité central s'est doté d'une commission de gestion.

Bologne et la formation des enseignants

Le processus de Bologne, dans lequel se sont inscrits pratiquement tous les pays européens, a forcé le SER à porter son regard sur la formation des enseignants. Le modèle prévu par la CDIP n'est pas satisfaisant. Il avalise une forte hiérarchisation de la profession, en considérant que les jeunes élèves peuvent bénéficier d'enseignants moins bien formés. Le SER revendique une formation de niveau universitaire pour tous les enseignants. La pétition lancée en fin d'année vise à relancer ce dossier.

Elle n'a pas comme but de déprécier la formation des enseignants actuellement en activité.

Au gré des rencontres, il arrive que des enseignants fassent part de leur incompréhension face à certaines positions défendues par la faïtière romande. Rappelons ainsi que la SPVal est l'une des neuf associations qui forment le SER. Elle s'y fait entendre, mais elle entend aussi les autres, qui, a priori, n'ont pas nécessairement tort. C'est le fédéralisme à l'échelle de l'école. C'est la richesse du SER.

On ne saurait terminer ce rapport d'activité sans remercier sincèrement Jean-Pierre Rey, représentant de notre canton au comité central du SER, qui quitte ses fonctions suite aux modifications statutaires sus-mentionnées.



Arrive le tour de l'enseignement collectif actuellement en usage dans nos écoles. Il est tiré la conclusion suivante: conserver cette méthode comme enseignement de base malgré l'inconvénient ci-après. Le maître est obligé de compter avec la moyenne de la classe, car, en attendant les faibles, le programme ne pourrait être vu en entier. En partant avec les forts, seuls les élèves bien doués pourraient suivre. Pour combler cette lacune, il est conseillé, comme complément, le système individualisé et ce au moyen de fiches qui occuperaient forts et faibles. Ce système commencerait à se répandre et donnerait des résultats réjouissants.

*Conférence annuelle du personnel enseignant du district de Sierre,
le 4 avril 1946*



RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES

www.fmef.ch

6

Fédération des Magistrats, Enseignants et Fonctionnaires (FMEF)

Président: Pierre-André D'Andrès

Secrétaire général: Michel Perruchoud

Représentant SPVal: Jean-Claude Savoy

Auteur du rapport: Jean-Claude Savoy

Mesures structurelles et assainissement des caisses de pension ont été au centre des préoccupations du comité directeur. Dans le premier dossier, et grâce notamment à la pugnacité du secrétaire général de la FMEF, le décret soumis au Parlement et finalement accepté le 14 septembre après d'âpres débats a été vidé de ses éléments les plus périlleux. Le Gouvernement devra certes justifier toute augmentation des dépenses supérieure à l'indice du coût de la vie, mais les mécanismes salariaux n'ont pas été «cassés». Dans ce dossier, plusieurs éléments ont suscité un front uni de tout ce que notre canton compte comme mouvements associatifs:

- Le Parlement a choisi le décret comme mode de gouvernement, comme si le Valais se trouvait à la veille de sa faillite financière.
- Pourtant, depuis plusieurs exercices, les comptes du canton sont dans les chiffres noirs.
- Les fonctionnaires et enseignants ont participé à l'embellie des comptes pour un montant de CHF 600 millions, en acceptant des sacrifices quand les finances étaient au plus mal.
- Les salaires des enseignants stagnent depuis plusieurs lustres.



- Le Parlement muselle le Conseil d'Etat, partenaire social de la FMEF.
- L'or de la Banque nationale va permettre de résorber en partie la dette du canton.

Dans le domaine de l'assainissement des caisses de pension, la FMEF s'est déterminée très clairement sur les propositions des deux groupes de travail qui ont préparé le projet de loi. En substance, elle réaffirme:

1. L'assainissement des caisses de pension est une urgence. L'Etat doit assumer sa responsabilité d'organe de tutelle.
2. Les deux caisses étatiques doivent être fusionnées rapidement.
3. Le degré de couverture doit être égalisé à 60% rapidement et viser 80% en 2025.
4. La garantie de l'Etat doit être maintenue.
5. Le passage de la primauté des prestations à la primauté des cotisations est rejeté.
6. Le relèvement de l'âge statutaire à 62 ans ne peut être admis

qu'avec une période transitoire de 10 ans et des mesures d'accompagnement pour les professions les plus exposées: policiers, instituteurs.

La loi concernant l'assainissement des instituts de prévoyance va être soumise au Parlement au printemps 2006. Entre-temps, la FMEF continuera de peser de tout son poids pour que la remise à flot des caisses de pension se déroule selon les principes de l'équilibre des sacrifices et de l'étalement des effets sur une durée raisonnable.

Caisse de Retraite du Personnel Enseignant

Président: Jacques-André Schneider

Directeur: Patrice Vernier

Représentants SPVal à la Commission
de gestion:

Dominique Dubuis, Claudy Rapillard

Auteur du rapport: Patrice Vernier

LA CRPE EN 2005

2005, excellente année à plusieurs titres, aura non seulement permis à notre Institution de bien consolider les bases de sa restructuration financière, mais également, et ce pour la première fois depuis une vingtaine d'années, de combler l'augmentation des engagements de la Caisse par la croissance de sa fortune.

La légalisation de la prévoyance poursuit son essor effréné. La première révision de la LPP a achevé les 2^e et 3^e volets de ses modifications légales, ce qui a contraint la Caisse à rédiger et faire approuver les avenants 4 et 5 à ses statuts. L'avenant n° 4 concerne quelques règles organisationnelles et l'avenant n° 5 traite essentiellement des principes de la prévoyance professionnelle en relation avec les as-

pects fiscaux liés au 2^e pilier ainsi que le problème de la retraite anticipée. Cet avenant sera présenté lors de la prochaine Assemblée des délégués.

L'année peut également être qualifiée d'exceptionnelle dans la mesure où, suite au rapport final présenté par le groupe de travail, le Conseil d'Etat a pu présenter au Parlement un projet de loi pour les deux caisses de la fonction publique accompagné de son message. L'assainissement, ô combien nécessaire et justifié par l'évolution technologique et démographique de notre société, peut enfin commencer.

La CRPE a également dû faire face à un relookage de ses logiciels informatiques et programmes des assurés. Ce changement de version, effectué en février dernier, a nécessité un engagement fastidieux du personnel administratif de la Caisse qui, tout en répondant aux préoccupations des assurés, a réussi à organiser cette réadaptation de façon optimale. Un soin tout particulier a aussi été porté sur les procédures de contrôle à l'interne.

La CRPE continue son travail d'information commencé il y a un peu plus de deux ans. En plus du certificat d'assurance que chaque assuré reçoit en mars-avril de chaque année, la Direction a rédigé une fiche d'information «CRPE-INFO», résumé de la Caisse, qui sera

dorénavant envoyée de manière régulière aux membres de notre Institution. Les articles de presse dans *Résonances* continuent de paraître et peuvent être directement consultés sur le site de la CRPE www.crpe.ch sous la rubrique «Informations et nouvelles».

Les membres de la Commission de gestion ont poursuivi leur formation de base par le biais de deux séminaires, l'un sur les placements et l'autre sur la comptabilité.

Finalement, la Commission a décidé, compte tenu des résultats financiers obtenus supérieurs à 10%, de l'augmentation du coût de la vie et des décisions prises antérieurement, d'indexer les rentes pour 2006 de 0,5%.

Dans un contexte économique et financier, somme toute assez fragile et difficile, la Caisse a réagi et a entrepris tout ce qui était en son pouvoir pour attirer l'attention des autorités politiques sur les futurs problèmes à résoudre. A la veille d'importants changements statutaires, la CRPE a su profiter de cette excellente année 2005 pour bien consolider ses assises. Il importe également de savoir relever les bonnes nouvelles...

www.crpe.ch



COMITÉ CANTONAL

8

Comité cantonal



Président:

Jean-Claude Savoy, Les Briesses,
BP 571 - 3963 Crans,
Tél. 027 483 43 26
Natel 079 347 04 38
E-Mail: jc.savoy@dplanet.ch

Monthey

Samuel Perrin, En Play
1873 Val-d'Illiez,
Tél. 024 477 23 53
Natel 079 695 76 35
E-Mail: samper@netplus.ch

St-Maurice

Samuel Darbellay,
Rte d'Erbignon 13
1964 Conthey,
Tél. 027 346 77 75
Natel 079 668 72 22
E-Mail:
samueldarbellay@hotmail.com

Martigny

Eric Darbellay,
Rue des Finettes 23
1920 Martigny,
Tél. 027 722 52 48
Natel 079 372 97 15
E-Mail: darberic@mycable.ch

Entremont

Jusqu'en juin 2005: Patrick Biselx
Dès août 2005: Poste vacant

Conthey

Grégoire Jirillo,
Ch. de Proumay 9 - 1963 Vétroz,
Tél. 027 346 40 35
Natel 079 664 33 00
E-Mail: greg.jirillo@bluewin.ch

Hérens

Aliette Beytrison
1983 Evolène, Tél. 027 283 17 45
Natel 079 236 42 16
E-Mail: beytra@bluewin.ch

Sion

Jusqu'en juin 2005:
Francine Casal
Dès août 2005:
Pierrot Métrailler, Diolly
1950 Sion, Tél. 027 395 24 40
Natel 078 832 21 16
E-Mail:
rsep.metrailler@bluewin.ch

Sierre

Frédéric Clivaz,
Rue de Combuissan 26
3971 Chermignon,
Tél. 027 483 83 53
Natel 078 891 01 68
E-Mail:
fred.clivaz@st-leonard.ch

Administratrice:

Anne-Marie Mesiano,
Ch. des Brises 22 - 1958 Uvrier,
Tél. 027 203 27 15
Natel 079 297 53 46
Fax 027 203 02 15
E-Mail: spval@bluewin.ch



Auteur du rapport: Jean-Claude Savoy

Durant l'année 2005, le Comité cantonal s'est réuni à 15 reprises. Ses travaux lui ont permis d'aborder les thèmes suivants:

- le concept cantonal de l'enseignement des langues
- le projet de cahier des charges de l'enseignant
- les mesures structurelles mises en place par le Parlement cantonal
- le financement de l'activité des districts
- l'enquête à propos de l'enseignement spécialisé
- la formation de base en enseignement spécialisé
- le plan d'étude cadre romand (PECARO)
- la diminution des effectifs dans les classes primaires et enfantines
- la relation école-famille
- le projet de loi sur l'assainissement des instituts de prévoyance
- la formation des enseignants en ACM
- l'information par le canal de l'Éducateur
- le contrat collectif Concordia-SPVal

www.spval.ch





- le rôle du représentant du personnel enseignant à la commission scolaire
- les nouvelles dispositions en matière de maternité et d'adoption
- le bureau de consultation sociale
- la pertinence du maintien des examens de fin d'année en 4P et 6P
- la nouvelle version du bulletin scolaire
- le temps de présence aux élèves en comparaison intercantonale
- la formation complémentaire 1P-2P
- les résultats de Pisa 2003
- des révisions sectorielles dans le domaine des programmes scolaires: dessin, environnement, français, etc...
- le nouveau règlement relatif aux mesures disciplinaires appli-

- cables dans le cadre de la scolarité obligatoire
- la dissolution de la section ACM et sa transformation en commission
- les appuis pédagogiques à l'école infantine
- des menaces graves à l'égard d'enseignants
- le taux de redoublement dans le Valais romand
- la «reconstruction» du site de la SPVal

La Comité cantonal de la SPVal a rencontré en cours d'année diverses instances en vue d'échanger à propos des sujets d'actualité:

- le groupe «Aide et coopération pour l'École» ACE, le 28 février 2005

- l'association des parents d'élèves de la filière bilingue de Monthey, le 25 avril 2005
- le Service de l'enseignement, le mercredi 1^{er} juin 2005
- les députés et députés suppléants membres de la FMEF, le 19 octobre 2005
- la Direction de la Haute Ecole Pédagogique, le 24 novembre 2005

En plus de ces tâches qui concernent l'ensemble de la scolarité infantine et primaire, le Comité cantonal répond à un grand nombre de demandes spécifiques, parmi lesquelles:

- la compensation d'horaire pour un enseignant inapte à enseigner la gymnastique
- la prise en charge personnelle des accidents non professionnels
- la responsabilité du titulaire lors de la prise en charge des élèves par un maître de natation
- la responsabilité du titulaire lors d'échanges de cours avec un collègue
- le statut des directeurs d'écoles
- l'autorité de recours en cas de litige
- le refus de certaines communes d'organiser des classes à temps partiel
- la prise en charge de la surveillance des repas de midi par des enseignants





En juin 2005, le comité s'est séparé avec regret des représentants d'Entremont et Sion, Patrick Biselx et Francine Casal. Cette dernière a été remplacée par Pierrot Métrailler, président du district de Sion. Quant au district d'Entremont, il n'a pas pu trouver un nouveau représentant pour le Comité cantonal. Momentanément, c'est Samuel Darbellay, représentant de St-Maurice, qui fait le lien avec le district des Dranses.

En parcourant les 80 pages des procès-verbaux 415 à 428 du Comité cantonal de la SPVal, on lit aussi le découragement des membres du comité qui doivent stimuler leur district ou rechercher des délégués:

Séance du 7 avril: (extrait) «T. et M. relèvent que le désintéressement des collègues de leur district est effrayant.»
«B. relève que personne ne veut venir au comité de district.»

«F. relève que B. a convoqué les personnes de contact à une séance. Sur 30 personnes concernées, quatre se sont excusées et une est venue.»

Séance du 30 mai: «C. annonce que sur 290 enseignants, 70 sont venus à l'assemblée de district et qu'il n'y a eu aucune question.»

D'un autre côté, on observe que presque tous les postes finissent par être repourvus. C'est le signe qu'avec un peu de persuasion et d'explication, de nombreux ensei-

gnants mettent encore du temps à la disposition de leur association.

L'année 2005 aura donc vu un certain nombre de dossiers passer à la phase de consultation. La SPVal a chaque fois pris des positions reflétant les avis des enseignants de la base. Reste que la mise en œuvre mérite des ajustements et une bonne dose de courage politique, surtout dans un canton où l'on préfère aux projets incertains pour demain ce qui semble marcher aujourd'hui.

Cahier des charges de l'enseignant. Eléments essentiels qui sont ressortis de la phase de consultation

- La mise en place du cahier des charges aurait dû être précédée de la redéfinition du statut de l'enseignant.
- Le cahier des charges cantonal doit être assez complet pour éviter que des cahiers des charges locaux soient produits.
- Le cahier des charges ne doit pas amener à une surcharge de tâches parascolaires.
- Le retour de la consultation a démontré une certaine lassitude face à la multiplication des tâches éducatives.
- En matière de relations de travail, on devine une forte méfiance envers les autorités locales, qui seraient souvent promptes à en demander toujours plus.
- Les formulations trop précises irritent. Celles qui laisseraient la place à l'interprétation inquiètent.



ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Président de l'AD 2005: Pascal Nigro

Auteur du rapport: Pascal Nigro

Assemblée ordinaire du 4 juin 2005, à Evionnaz

1) Ouverture de l'assemblée

Après le traditionnel mot de bienvenue du soussigné, la parole est donnée au président de la Commune d'Evionnaz, **Léonard Roserens**, qui nous souhaite une cordiale bienvenue et présente les aspects sociaux, culturels et économiques de sa commune.

2) Rapport du président

L'ordre du jour et le PV de la dernière assemblée ayant été acceptés à l'unanimité, le président de la SPVal, **Jean-Claude Savoy**, développe 3 points au centre des préoccupations du Comité cantonal:

- a) la dénatalité et ses conséquences pour notre profession
- b) le cahier des charges du personnel enseignant
- c) la participation et l'engagement de tous les partenaires de l'école

3) Rapport de la FMEF

Michel Perruchoud, secrétaire général de la FMEF, brosse un tableau de la situation et présente les principaux dossiers en cours: **caisses de retraite, paliers d'attente, protection juridique**.

4) Rapport de la CRPE

Après un bref historique des déboires de notre caisse de retraite, **Patrice Vernier**, directeur, présente les mesures d'assainissement prévues et la situation de cette dernière.

En résumé, les actifs vieillissent et les pensionnés rajeunissent. La caisse présente une fortune de 423 millions pour une couverture de 41%. Le déficit augmente, ce qui incite à prendre des mesures correctives.

5) Réflexion à propos de l'école d'aujourd'hui

Jean-Claude Savoy relève la tourmente médiatique qui balaie l'école actuellement.

Malgré ces attaques, l'école doit continuer à remplir ses missions et réfléchir à l'évolution de son action.

6) Résolution

Proposée par le **district de Monthey** et complétée par le **district de Sion**, l'assemblée approuve à l'unanimité moins une abstention une résolution demandant que la «*SPVal intervienne auprès de la FMEF afin que les enseignants soumis aux paliers d'attente, à défaut d'être remboursés, voient leur salaire et leurs prestations sociales progressivement remis à niveau*».

7) Clôture

Avant l'apéritif offert par la Commune d'Evionnaz et le délicieux repas partagé au Relais du Bois-Noir, nous avons entendu les allocutions de **Marie-Claire Tabin**, présidente du SER, **Peter Eyer**, président de la OLLO, **Claude Roch**, conseiller d'Etat, chef du DECS.

M. Tabin, inspecteur scolaire, se plaint que dans les examens d'admission aux écoles normales on attache une importance par trop exclusive à l'orthographe. On devrait examiner davantage le style. Si l'orthographe est un bel ornement, le style en est l'habillement indispensable.

Conférence des instituteurs du district de Sierre, 19 avril 1922

COMMISSIONS PERMANENTES

12

Commission pédagogique

Présidence: Alain Bonvin, Sierre

Membres: Roselyne Balet, Monthey
Anne Chambovey, St-Maurice
Isabelle Dorsaz, Martigny
Alexia Fornay, Entremont
Marie-Thérèse Dessimoz, Conthey
Cornélia Luyet, Sion
Jean-Claude Savoy, représentant du CC

Auteur du rapport: Alain Bonvin

Année sereine où un travail allégé a permis à la Commission de se reposer tout en surfant sur le thème de la lecture... suite à la première semaine de la lecture initiée par le SER en novembre 2004!

Plusieurs temps forts ont ensoleillé notre printemps et notre automne:

- En mars, la Commission réunissait une quarantaine d'enseignants pour deux rendez-vous autour du livre. D'abord, accueillis par Mme Berclaz, à la librairie La Liseuse, avec trois représentants de maisons d'édition de livres pour enfants, nous avons découvert les nouveautés avec ravissement et intérêt. Puis, nous nous sommes rendus à la Médiathèque pour écouter et vivre une lecture-spectacle, nouvelle forme de théâtre, qui ne demande qu'un livre, un bon lecteur et un auditoire disponible. La Compagnie Marin nous a présenté «Zidane et moi», texte de Philippe Dubath. Cet exercice intense nous a enchantés et a donné l'envie à tous les enseignants de se remettre à lire ou à faire lire à haute voix des textes de qualité.

- En octobre, nous avons achevé notre triptyque autour de la lecture par la conférence très suivie (plus d'une centaine d'enseignants et d'étudiants de la HEP) et très enrichissante de Laurence Rieben.

Pistes autour de l'apprentissage de la lecture, méthodes, objectifs, liens écriture-lecture, en un peu plus de deux heures, cette grande spécialiste a fait le tour d'un sujet qui nous préoccupera toujours.

- Enfin, nous avons suivi et donné notre élan au lancement de la deuxième semaine de la lecture.

Mes chaleureux remerciements vont enfin à tous les membres de la commission qui œuvrent avec plaisir et conviction.



Commission des intérêts matériels

Présidence:

Patrick Bourgeois, St-Maurice

Membres: Pierre-Alain Béné, Monthey
Marie-José Gay, Martigny
Jean-Michel May, Entremont
Danièle Moretti, Conthey
Emmanuel Dussez, Hérens
Albert Bornet, Sion
Elisabeth Coquoz, Sierre
Grégoire Jirillo, représentant du CC

Auteur du rapport: Patrick Bourgeois

A la rentrée 2005, le mandat attribué par le Comité cantonal à la Commission des intérêts matériels comportait deux volets. Le premier avait trait au cahier des charges. Quant au second, il avait pour thème les conditions salariales de l'enseignant. Ce dernier nous occupera durant l'année 2006.

En ce qui concerne le cahier des charges, notre rôle a consisté à faire une synthèse des remarques et nouvelles formulations, des objections et craintes émises par la base et déjà dépouillées et discutées par les comités de districts.

Notre travail a été grandement facilité par son mode de fonctionnement. Tous les enseignants ont participé à la consultation et ont pu donner leur avis. Il y a eu mobilisation générale. Les délais, les temps d'échange octroyés par le Comité cantonal ont favorisé un débat de fond et ont été appréciés par l'ensemble des collègues.

Ce travail n'a pas été aisé. L'approche des textes a été difficile. Pour beaucoup de personnes, le texte de base était vague, confus et manquait souvent de clarté. Certains articles permettaient trop d'interprétations selon le sens donné aux mots. D'autres se prêtaient trop à l'interprétation de nos autorités en notre défaveur en leur donnant une vision négative de l'enseignant.

De ce fait, les enseignants ne se sont pas sentis revalorisés dans ce cahier



des charges où l'accent est souvent mis sur les manquements au détriment du véritable rôle que nous jouons.

Je ne saurais terminer ce bref rapport sans remercier tous les membres de la Commission qui, par leur présence et leur travail assidu, permettent de défendre avec sérieux et application nos intérêts. J'adresse un merci tout particulier à Louis Carron et Roland Sermier qui, après avoir tant apporté par leurs compétences et leurs connaissances, ont pris congé de notre Commission. Bienvenue à Marie-Jo Gay et Albert Bornet, respectivement représentants des districts de Martigny et Sion.

Pour opérer le redressement du monde, il faut, dit l'abbé Savoy, s'attaquer aux causes qui l'ont jeté dans le désarroi où il se trouve actuellement. Le redressement n'est possible, affirme-t-il, que par l'Eglise, ou mieux, par l'action catholique de celle-ci. Le mal qui règne dans le monde est dû aux conséquences de la faute originelle.

Conférence des instituteurs du 3 mars 1932, Ollon



AUTRES COMMISSIONS

Commission Ecole enfantine

Présidence: Nathalie Rey, Sierre

Membres:

Romaine Fracheboud, Monthey
Laurence Darbellay, St-Maurice
Chantal Waridel, Martigny
Séverine Damay Reuse, Martigny
Véronique Laterza, Entremont
Florence Duc, Conthey
Nicole Morand, Sion

Auteure du rapport: Nathalie Rey

Commission mesures structurales, dite «Commission Luyet»

Les maîtresses enfantines se sont penchées sur les mesures d'économie concernant l'abaissement de l'âge d'entrée à l'école obligatoire ainsi que l'allocation aux écoles communales de forfait-horaire par élève. Autant dire que ces propositions ont été à l'origine d'un questionnement de notre part. Abaisser l'âge d'entrée de combien d'années? L'école enfantine deviendrait-elle obligatoire? L'école enfan-



tine à 3 ans et le primaire à 5 ans? Ce forfait-élève concernerait-il également l'école non obligatoire? Les maîtresses enfantines devraient-elles se former pour accueillir des enfants plus jeunes?...

Toutes ces questions restées sans réponse seront encore d'actualité cette année, compte tenu de la mise en application des mesures structurales par le Gouvernement.

Commission de français

La nouvelle méthodologie de français ainsi que le cours d'introduction sont parvenus chez toutes les maîtresses enfantines. Le document est pratique et très bien réalisé. Bravo.

Un choix de matériel, ouvrages et jeux, retenu par les membres de la Commission de français sera proposé dès la rentrée prochaine au dépôt scolaire.

Et encore...

A l'écoute de nos collègues et dans le souci d'exercer notre tâche principale, la socialisation des élèves, notre Commission s'est attachée à obtenir par l'intermédiaire de la SPVal une mise à jour de nos objectifs d'éducation sociale afin de les étoffer, de les compléter et d'y ajouter des activités concrètes.

Une matinée des maîtresses enfantines est en gestation pour fin 2006.



Commission ACM

Présidence:

Frédéric Clivaz, représentant du CC

Membres: Romaine Rey, Monthey
Evelyne Mettan, St-Maurice
Anne-Véronique Maye, Martigny
Josette Bruchez, Entremont
Monique Gaspoz, Hérens
Anne-Françoise Barras, Sion
Anne-Marie Daven, Sierre

Auteur du rapport: Frédéric Clivaz

Dissolution de la section ACM

L'année 2005 a vu la transformation de la sous-association ACM en une commission SPVal.

Plusieurs facteurs ont guidé ce choix:

- les difficultés toujours croissantes à trouver des membres désirant s'engager dans le comité,
- la non-représentation de certains districts,
- l'introduction de la nouvelle grille horaire donnant à tous les degrés 160 minutes d'ACM et garantissant de ce fait la sécurité de l'emploi pour les spécialistes,
- l'excellent travail syndical déjà



Commission culturelle

Présidence: Stéphane Gay, Martigny

Membres: Romaine Rey, Monthey
Philippe Bobilier, St-Maurice
Pierrine Maillard, Entremont
Grégoire Jirillo, Conthey
Madeleine Mayoraz, Hérens
Nicole Andenmatten, Sion
Natacha Ballestraz, Sierre

Auteur du rapport: Stéphane Gay

effectué par la SPVal et la certitude d'être soutenus.

La dissolution a été acceptée par la section à l'unanimité des membres présents lors de son assemblée générale du 26 avril à Uvrier.

Formation complémentaire

Le DECS a mandaté la HEP afin de mettre sur pied une formation complémentaire en ACM/ACT. Initialement prévue pour l'automne 2005, cette formation débutera en 2006. Elle est destinée en priorité aux personnes en possession d'une formation pédagogique. Cette formation se déroulera sur trois semestres (250 heures).

Elle devrait être reconduite lors des prochaines années.

Document «Arts visuels»

Le document «Arts visuels» a été mis en consultation durant l'année au sein des établissements scolaires. Les enseignants y ont indiqué leurs remarques tout en faisant part de leurs craintes face à ce document assez complexe. Il est pour l'heure en phase de correction. Prévu pour le printemps 2006, il serait plus lisible, avec des objectifs clairs par degrés et des exemples précis. Un cours de formation obligatoire pour tous sera mis sur pied afin d'appréhender ce nouveau document.

Remerciements

Grand merci à toutes les personnes ayant œuvré pour l'association ACM, à son comité et sa présidente Anne-Marie Daven. Un merci particulier à Nicole Dubosson, qui quitte le comité après sept années de bons et loyaux services, dont quatre comme vice-présidente.

Nouvelle Commission

La nouvelle Commission se compose d'enseignantes ACM de tous les districts, excepté Conthey (avis aux amateurs). Emmanuelle Beytrison en fait également partie en tant que représentante de la Commission stratégique pour la formation ACM. Frédéric Clivaz, représentant du Comité cantonal, en est le responsable.



L'année écoulée a été une remise en question pour la Commission culturelle.

Nous sentions, depuis un certain temps, une baisse d'intérêt pour les activités proposées. Cette tendance a été confirmée lors des enquêtes menées dans les assemblées de districts. Malgré cela, le Comité cantonal nous a encouragés à poursuivre notre mandat.

Dès lors, le 15 octobre a eu lieu la sortie à Romainmôtier. Le matin, nous avons eu droit à une visite guidée et passionnante de la maison du général Guisan, à Pully. En fin d'après-midi, le *Quatuor de la Scola* nous a enchantés dans le cadre somptueux de l'abbatiale de style roman.

Il a été décidé de voir sur le long terme et de proposer des animations attrayantes au gré des passions de chacun (opéras, soupers à thèmes, visites de villes,...).



Commission des praticiens-formateurs



Présidence: Pierrot Métrailler, Sion

Membres: Elfrieda Walder, Monthey
Monika Witschi Dayer, Monthey
Pascal Siggen, St-Maurice
Fabrice Massy, St-Maurice
Laurence Lonfat, Martigny
Jean-Marie Abbet, Entremont
Marinette Crittin, Conthey
Françoise Berguerand, Sierre
Frédéric Clivaz, représentant du CC

Auteur du rapport: Pierrot Métrailler

Après les années pionnières, la Commission des praticiens-formateurs passe gentiment dans l'ère de la consolidation. Aujourd'hui l'habitude de collaborer avec la Direction de la HEP est prise et est fructueuse. La pérennité de l'organisation semble assurée. Seule, l'implication de **tous** les PF reste encore problématique.

Patrice Clivaz a succédé à Roger Sauthier, mais rien n'a été remis en cause. Notre chemin commun se poursuit dans le dialogue et les réajustements. Nous sommes de véritables partenaires, non seulement consultés, mais également écoutés. C'est gratifiant et encourageant.

Les modalités des différents stages, l'ampleur des tâches demandées aux PF, les examens finaux, les échanges avec le Haut-Valais ou encore les répartitions sur l'année des stagiaires, sont les principaux thèmes abordés. La bonne collaboration avec nos différents partenaires permet un traitement souvent judicieux de ces questions.

Seul point noir: la participation des PF à nos assemblées! Le comité se sent parfois abandonné et se demande s'il est vraiment représentatif. Les nouveaux PF n'ont pas connu les aléas des débuts et semblent ne pas prendre la mesure des améliorations obtenues depuis les années nuageuses qui ont marqué la naissance de la HEP. Un sondage par courriel a, lui, reçu un très bon accueil et c'est peut-être la voie à suivre pour que chacun se sente concerné.

Les années passant, quelques pionniers quittent le navire PF, c'est la loi du temps... Merci à Françoise Berguerand, Frédéric Massy et Frédéric Clivaz!

Pour ma part, j'ai aussi mis un terme à mes activités de PF pour me consacrer à d'autres engagements scolaires. Je profite donc de ce message pour adresser de vifs remerciements à toutes celles et à tous ceux qui ont permis à cette belle aventure de réussir. Je garde un lumineux souvenir de ces années créatrices. Bon vent aux PF, bon vent à la HEP...

Commission de degrés 1-2P

Présidence:

Francine Casal, représentante du CC

Membres:

Yves-Mathieu Viellieber, St-Maurice
Inès Biselx, Martigny
Joséphine Dumoulin, Entremont
Marlyse Morand, Conthey
Emmanuel Délèze, Hérens
Nicole Andenmatten, Sion
Bernadette Vouardoux, Sierre

Auteure du rapport: Francine Casal

En collaboration avec les deux autres commissions de degrés SP-Val, la Commission de degrés 1-2P de la SPVal s'est réunie pour étudier dans les détails le nouveau concept sur les arts visuels proposé par le Service de l'enseignement.

Un rapport circonstancié a été transmis au Comité cantonal, pour suite utile.

Commission de degrés 3-4P

Présidence:

Grégoire Jirillo, représentant du CC

Membres: Alain Schoenbett, Monthey
Bernard Délez, St-Maurice
Catherine Boni, Martigny
Eric Fellay, Entremont
Sonia Decorges, Hérens
Jacqueline Barmaz, Sion
Philippe Perruchoud, Sierre

Auteur du rapport: Grégoire Jirillo

La Commission 3-4P de la SPVal, après le marathon lié à l'élaboration du CD «enseignant à enseignants» et le 10'000 m qu'a constitué le CD musical, a de la peine à reprendre son souffle.

Lors des 12 derniers mois, elle a effectué un 200 m très rapide sur les dossiers liés à l'égalité.

Ces propositions de leçons ont été testées, évaluées, amendées et transmises, après d'après discussions, à la Commission romande chargée de mener à bon port cet important travail.

Ces leçons devraient arriver dans les classes ces prochains mois... faites-leur bon accueil.

Elles le méritent pour la plupart.

En ce qui concerne l'avenir immédiat de la Commission 3-4P, il sera étroitement lié à vos besoins. Faites-nous-en part, via le secrétariat de la SPVal: spval@bluewin.ch

Les membres de la Commission 3-4P sont prêts à étudier tous vos défis, voire à les relever.

P.S. La deuxième édition du CD 3-4P promise pour 2005/2006 est actuellement en veilleuse.

En effet, les démarches répétées et innombrables effectuées auprès de collègues des degrés concernés pour une nouvelle récolte de documents originaux n'ont pas eu l'impact souhaité. Nous reprendrons notre bâton de pèlerin ces prochaines semaines... Pensez aux collègues... et indirectement pensez à vous... car la diversité fait la richesse de nos cours et de nos évaluations.

Commission de degrés 5-6P

Présidence:

Eric Darbellay, représentant du CC

Membres:

Anna Mastromauro, St-Maurice
François Delaloye, Martigny
Marie-Luce Pouget, Entremont
Stéphane Morisod, Conthey
Romaine Anzévui, Hérens
Dominique Bétrisey, Sion
Adrien Nanchen, Sierre

Auteur du rapport: Eric Darbellay

Cette année, nous avons étudié et émis des critiques à propos du document «Arts visuels».

Ce dernier donne une bonne base théorique pour les arts visuels. Les objectifs sont précis et très détaillés. Par contre, nous souhaiterions une répartition annuelle, **par degrés**, des thèmes à travailler afin d'éviter que les enfants fassent plusieurs fois le même travail, des leçons-types et des exemples concrets à appliquer directement en classe.

Nous avons aussi proposé des modifications aux fiches présentées par le Bureau de l'égalité.

Les thèmes étaient: exercer l'égalité par l'histoire, la géographie, les arts visuels,...

Pour l'instant, nous n'avons pas d'autres activités prévues.

Chacune des branches de l'enseignement peut apprendre à l'enfant à bien penser, bien sentir et bien rendre. Le maître doit donc profiter de toutes les occasions qui lui sont offertes pour atteindre ce triple but. Il ne s'agit rien moins que de faire coopérer toutes les branches au développement des diverses facultés de l'enfant: jugement, raisonnement, esprit d'observation, goût du beau, du bien, mémoire, etc... L'étude de la religion est plus spécialement favorable au jugement.

Conférence des instituteurs du 17 mars 1926, couvent du Géronde

SOUS-ASSOCIATION

18

AMES / SPVal

Comité:

Valérie Costa, Chalais, présidente
Gilles Carron, Fully, secrétaire
Anne Tornay, Martigny, caissière
Guy Dayer, Vex, représentant AVECO
Catherine Cattin, Sierre, membre
Annette Délétroz Loretan,
Ayent, membre

Auteure du rapport: Valérie Costa

Une excellente nouvelle pour notre profession en cette fin d'année: une formation en enseignement spécialisé débutera l'année prochaine. Elle sera organisée par la HEP St-Maurice en collaboration avec la HEP Vaud et sera reconnue au niveau de la CDIP. Une quarantaine de personnes s'y sont intéressées.

Au mois d'avril, une journée de formation intitulée «Les difficultés de la lecture» a été organisée par les ICT-VS en partenariat avec l'AMES, l'OES et les formateurs de français. 150 personnes se sont déplacées et ont pu découvrir à travers conférences et ateliers comment les TIC peuvent venir en aide aux lecteurs en difficulté. Cette journée a rencontré un réel succès.

Le comité a invité à deux reprises l'Office de l'enseignement spécialisé afin de s'informer des dossiers en cours et de partager leurs différents points de vue. Les principaux sujets de discussion portaient sur l'évaluation de l'appui pédagogique intégré, la formation complémentaire en enseignement spécialisé, le cahier des charges du personnel enseignant ainsi que les répercussions futures de la nou-

velle répartition des tâches (RPT) entre la Confédération et les cantons.

Lors de l'assemblée générale, M. Roulin a brièvement présenté l'association Parspas (Association valaisanne pour la prévention du suicide) et tenté de donner quelques éléments de réponse à la question suivante: «Que faire lorsqu'un élève ou un collègue parle de suicide?».

Cette année, nous avons également inauguré le nouveau logo de l'AMES que voici ci-contre.



MM. Clivaz et Zufferey soulèvent les avantages suivants: si nous sommes à l'intérieur de la Société Pédagogique Romande, nous pourrions faire valoir nos droits, nous aurons des contacts enrichissants avec les autres cantons, le secrétariat permanent prévu peut renseigner les cantons, nous irons peut-être vers une formation unifiée du personnel enseignant. L'adhésion à la SPR est acceptée par 32 oui, 7 non, 8 abstentions.

Assemblée du personnel enseignant du district de Sierre, 21 octobre 1969

DIVERSES DÉLÉGATIONS DE LA SPVAL



Commission des moyens d'enseignement

Présidence: Michel Beytrison (DECS)

Représentants SPVal:
Marie-Thérèse Dessimoz, Vétroz
Olivier Solioz, Ardon
Bernard Jacquod, Grimisuat

Auteur du rapport: Bernard Jacquod

Religion

Les moyens ENBIRO 3-4P seront modifiés et disponibles pour la rentrée scolaire 2007 / 08.

Pour les 1P, l'introduction de ces moyens est prévue pour la rentrée 2006 / 07.

Allemand

Le petit livre Wortschatz Tamburin 1-2-3 d'une animatrice de Martigny est accepté et mis sur la liste des ouvrages scolaires.

Mathématiques

Un CD romand pour transmettre des infos, des documents et autres activités est en gestation.

Français

Un groupe de travail est mis en place, sous l'autorité de M. Gabioud, pour faire l'inventaire et l'évaluation des moyens utilisés dans les classes valaisannes.

Les documents pour les 3-4-5-6P, avec conseils méthodologiques, pistes de travail, basés sur les livres de lecture et réalisés par les animateurs de français vont être mis prochainement sur le site de l'Etat. Le téléchargement permettra d'effectuer toutes les modifications souhaitées.

Education musicale

Le CD «*Chante et bouge du folk au blue*» est à disposition des enseignants.

Divers

Le CD «*Chers Parents: Communiquer dans la langue des familles*», permet de traduire dans diffé-

rentes langues des lettres types pour informer les parents sur les sorties, les réunions, etc.

Le DECS a la volonté de rassembler les initiatives individuelles ou de centres pour les rendre disponibles à tout le canton via le site de l'Etat.

La liste des ouvrages scolaires officiels va faire l'objet de modifications dans son contenu et dans sa présentation.

Groupe mixte «Enseignement religieux»

Présidence: Jean-François Lovey

Représentant SPVal: Jean-Claude Savoy

Auteur du rapport: Jean-Claude Savoy

Après le battage politico-médiatique suite à l'adoption par le canton du Valais des moyens ENBIRO pour l'enseignement religieux dans les classes primaires, l'atmosphère s'est notablement détendue durant l'année 2005.



Le canton du Valais a tout d'abord rejoint l'association ENBIRO (Enseignement biblique romand) et peut maintenant influencer largement tant le contenu que la forme des nouveaux ouvrages. Ainsi, la collection 3P-4P est en voie de réédition, avec un certain nombre de modifications demandées suite à l'enquête menée dans le Valais romand. Elle devrait être disponible à l'automne 2007.

Les moyens 1P sont en phase finale d'élaboration. Leur mise à disposition des écoles est prévue pour l'automne 2006.

Pour les moyens 5P et 6P, on en est à la phase de validation des contenus et de réflexion à propos de leur mise en forme.

Rappelons enfin que la collection ENBIRO doit être accompagnée de documents complémentaires valaisans, produits en accord avec l'Evêché, et que l'introduction de ces nouveaux moyens est précédée de séances d'information obligatoires.

Commission des examens et de l'évaluation de la scolarité obligatoire

Présidence: Denis Métrailler, inspecteur

Représentant SPVal:
Grégoire Jirillo, Vétroz

Auteur du rapport: Grégoire Jirillo

La Commission des examens et de l'évaluation a siégé dans une ambiance sereine et constructive à trois reprises depuis le dernier rapport d'activité.

Les discussions sont toujours très fournies, un peu vives, et les avis parfois bien arrêtés.

Malgré cela, une solution de compromis, tenant compte de tous les avis émis, arrive toujours sur la table au terme des débats. Ceci est une excellente chose.

Les examens des 4-6P et des 5P [nouveau dans une discipline particulière] auront lieu les lundi et mardi 12 et 13 juin prochain.

Compte tenu du temps de passation et pour intégrer les remarques insistantes et fondées de certains collègues de 6P au terme des épreuves 2005, la partie expression écrite est agendée au lundi après-midi et le mardi après-midi sera libre d'examens suite à notre demande. Le détail de la planification vous parviendra via le Service de l'Enseignement.

Ce temps pourrait donc être utilisé par nos collègues de 6P concernés [temps de décharge] pour terminer les corrections, effectuer le calcul des moyennes, voire pour recevoir déjà certains parents.

Au niveau de la SPVal, votre représentant se sent particulièrement à l'aise dans cette commission paritaire.

La voix de notre association professionnelle est entendue. Encore faut-il que la SPVal, elle-même, dans sa multiplicité, soit unanime sur les dossiers-clé, ce qui n'est pas toujours le cas. Les discussions sur l'évaluation qui animent nos salles des maîtres en sont un des éléments révélateurs des différences d'optique.

Faut-il conserver les examens de fin d'année en 4 et 6P, spécialement avec la valeur absolue que l'on veut leur octroyer dès juin prochain?

Ne vaudrait-il pas mieux élaborer



une batterie de tests «labellisés DECS» pour tous les degrés de la scolarité, avec la liberté pour les enseignants de les passer dès le mois de mai?

Affaire à suivre...

Commission paritaire de la formation continue

Présidence: Stefan Bumann

Représentant SPVal: Jean-Claude Savoy

Auteur du rapport: Jean-Claude Savoy

La Commission paritaire de la formation continue comprend, outre les représentants des enseignants, des responsables du Service de l'enseignement, de la Haute Ecole Pédagogique, des inspecteurs scolaires et des directeurs d'école. Elle est placée sous la présidence de Stefan Bumann, chef du Service de la formation tertiaire.

La rencontre du 16 février a permis de dresser un bilan des cours dispensés durant l'été 2004 et poursuivis durant l'année scolaire. Pour les responsables de l'organisation, le taux de satisfaction est très élevé. Le représentant de la SPVal est intervenu pour demander que les lieux des cours soient mieux choisis durant l'année. Il a de même insisté pour qu'en formation continue les enseignants reçoivent autant que possible des «outils» directement utilisables dans leur pratique quotidienne. La rencontre a permis aussi de faire le point sur les formations complémentaires en cours en 1P-2P et celles planifiées en ACM et enseignement spécialisé.

Lors de la séance du 8 juin, les responsables de la formation continue ont apporté les informations suivantes:

- La formation complémentaire en allemand arrive à son terme. 850 enseignants y ont participé.
- La moitié des inscriptions se fait dorénavant par internet.

- Le recyclage en environnement 1P-3P se déroulera en établissement, sur une période de 3 ans.

Concernant les cours proposés aux enseignants, des divergences de vue ont pu être observées entre les membres de la Commission: le programme doit-il prévoir des cours de «confort» personnel, voire d'ouverture, sans lien direct avec l'enseignement, ou n'aborder que les questions directement liées à la gestion de la classe? Le débat n'est pas clos, mais il peut être utile de rappeler que des enseignants mieux dans leur tête et dans leur corps sont aussi mieux devant les élèves.



La Commission paritaire de la formation continue a par ailleurs pris la décision de ne plus publier le gros ouvrage répertoriant l'ensemble des cours proposés. Le programme des cours sera disponible sur internet et seule une affiche «papier» sera produite à l'usage des divers établissements.

Enfin, **le 5 octobre**, la Commission s'est penchée sur les reconnaissances des diverses formations complémentaires mises sur pied en Valais. L'objectif demeure bien sûr la reconnaissance CDIP. Celle-ci exige une formation de qualité sur une certaine durée.

La Commission paritaire de la formation continue a été mise sur pied suite à une demande du Comité cantonal de la SPVal, après le vote d'une résolution à l'assemblée des délégués qui s'est tenue à St-Gingolph, le 28 mai 1999. Les propositions des associations y sont bien reçues.

Conseil de direction de la HEP

Présidence: Claude Roch

Représentants SPVal:

Jean-Claude Savoy

Marie-José Gay

Auteur du rapport: Jean-Claude Savoy

Le Conseil de direction de la HEP s'est réuni le 21 octobre 2005, dans les locaux de la HEP de Brigue. Cette rencontre annuelle a permis de prendre contact avec le nouveau directeur de l'institut de formation des enseignants, Patrice Clivaz.

Celui-ci a mis en évidence les difficultés inhérentes à une école qui gère la formation initiale, la formation continue pour tous les enseignants et des formations complémentaires sur mandat spécifique du Service de l'enseignement. De même, la gestion des ressources humaines est très complexe, car les enseignants de la HEP ont des mandats à multiples facettes, allant de la formation initiale à la recherche, sans omettre la participation à des groupes de travail et les accompagnements des stagiaires en établissements. Plus spécifiquement, la HEP doit faire face aux problématiques suivantes:

- la démographie très inquiétante dans le Haut-Valais: on observe une diminution importante du nombre d'élèves;
- le manque d'attractivité de la HEP pour les jeunes Haut-Valaisiens: le nombre restreint d'étudiants qui s'y inscrivent met en péril le site de Brigue;
- l'exiguïté des locaux de St-Maurice;
- le droit à la formation des jeunes, qui impliquerait un accès illimité à la formation, face à un marché

du travail actuellement peu porteur, qui imposerait plutôt un numerus clausus en matière d'admission;

- le nombre d'étudiants qui ne terminent pas leur cursus de formation en trois ans, que ce soit par choix personnel ou parce que le niveau attendu n'est pas atteint;
- le très fort émiettement des postes mis au concours. Un jeune

Quelques données chiffrées intéressantes:

- Sur 111 diplômés des deux premières volées, 21 «ont disparu» et n'ont donné aucune nouvelle.
- 31 enseignants travaillent à 100%.
- Un enseignant travaille à 61%, entre école enfantine, 5P et 6P.
- Un autre, pour 65% de temps de travail, passe de la 1P à la 6P.
- Sur 80 étudiants en début de formation en 2002, 34 ont reporté à plus tard leur examen final.
- La HEP accueille 240 étudiants en formation initiale, entre 19 et 35 ans.
- 66 licenciés universitaires suivent la formation complémentaire sec. I-sec. II
- Près de 300 praticiens-formateurs ont été formés.



enseignant doit être prêt à travailler sur plusieurs sites et dans des degrés très différents.

La SPVal est intervenue pour que les résultats des examens soient connus plus rapidement. En été 2004, plusieurs jeunes enseignants qui avaient déjà été nommés à un poste ont dû y renoncer à quelques semaines de la rentrée parce qu'ils avaient échoué à l'une ou l'autre épreuve finale. En plus du trouble bien compréhensible que cela suscite chez les enseignants concernés, la SPVal a montré que les communes allaient de leur côté renoncer à l'engagement de jeunes si ceux-ci risquaient de devoir démissionner avant même leur entrée en fonction. La Direction de la HEP est sensible à ce problème et proposera un certain nombre de mesures correctives.

Enfin, une réflexion doit être engagée en vue de permettre aux étudiants d'aborder des disciplines qui, le cas échéant, leur ouvriraient les portes à d'autres types de formations.

La Direction de la HEP est à l'écoute des doléances des uns et des autres. Pour autant, elle ne peut répondre à tout. Installée maintenant dans le «paysage» éducatif de notre canton, elle est toujours en phase de consolidation.

Conseil de rédaction de «*Résonances*»

Représentante SPVal à la commission:
Daphnée Constantin Raposo, Arbaz

Auteure du rapport:
Daphnée Constantin Raposo

Chaque début de mois, il s'invite dans vos boîtes aux lettres, vous attire par sa couverture colorée, titille votre curiosité par le dossier proposé, éveille vos envies par ses rubriques. Chaque mois, depuis

nombre d'années, il vous informe, vous étonne, vous charme. C'est votre journal, c'est «*Résonances*».

Peu de changements ont été apportés au cours de cette année. La parution a été avancée au 1er jour du mois et le numéro de janvier supprimé, économie oblige. Une nouvelle rubrique a vu le jour: il s'agit du memento qui est fort utile pour avoir en un seul coup d'œil tous les temps forts du mois, tous les rendez-vous à ne pas manquer. Les thèmes choisis se veulent susceptibles d'intéresser, non seulement les enseignants primaires, mais les intervenants de tous les niveaux de la scolarité. Cela induit une variété de sujets fort attrayante.

Les textes, photos et dessins sont toujours d'une grande qualité. Loin d'être routiniers, les articles offrent des découvertes intéressantes et instructives qui permettent à tous les lecteurs d'être à la page. Et dans le monde de l'éducation en constante mutation, ce n'est pas peu dire.

Au vu des nombreuses réactions reçues par e-mail, «*Résonances*» est lu avec attention et apprécié par beaucoup. Souhaitons donc encore de nombreuses années de succès à notre mensuel et félicitons aussi Nadia Revaz, la rédactrice, pour son excellent travail.

Commissions de branches

«Français»

Présidence:
Chantal Chabbey, inspectrice

Représentants SPVal: Rébecca Fellay
Marce-André Barras

Auteure du rapport: Rébecca Fellay

- Un nouveau délégué de la SPVal, Marc-André Barras rejoint, à ma grande joie, la Commission de branche de français. Deux avis de la base valent mieux qu'un.

- Introduction du nouveau carnet scolaire de 2P à 6P: une seule note de français (50% sur les activités de communication et 50% sur les activités de structuration).

- Poursuite de la formation aux séquences didactiques romandes: «S'exprimer en français». Six cours ont été mis en place en automne 2005 et six autres au printemps 2006.

- Elaboration des objectifs de français pour l'école enfantine et présentation aux enseignantes. Bilan positif. Document bien perçu. Bonne participation.

- Projet Ribambelle (projet d'éveil au livre). La COBRA donne un avis favorable au développement de ce projet dans les classes enfantines.

- Enquête lancée sur le GRAP actuel. Prendre connaissance de l'avis de plusieurs enseignants sur son fond et sa forme.

- Le projet «Lire et faire lire» a démarré dans quelques communes. Il s'agit de demander à des personnes externes à l'école, en dehors des heures, de lire et de raconter des histoires à un groupe d'enfants.

«**M**athématiques, sciences naturelles et informatique»

Présidence:
Christophe Germanier, inspecteur

Représentants SPVal:
Pierre Emery, Sierre
Christian Moulin, Martigny

Auteurs du rapport:
Pierre Emery et Christian Moulin

La Commission de branches «Math et sciences exactes» s'est réunie à quatre reprises durant cette année

2005. Elle souhaite être à l'écoute des enseignants et prête à apporter des réponses à leurs questions.

Ces rencontres ont abordé les thèmes suivants:

- importance des examens de fin d'année et des épreuves de référence
- orientations 3CO: plan d'étude et programme
 - comptabilité
 - math-renforcement
 - sciences
- informatique
 - suite de la formation continue pour les enseignants au CO
- compétences mathématiques 4 – 5 – 6 P
 - groupe de travail math 5-9
 - accompagner la mise en place des moyens
 - assurer la coordination verticale
- calcul mental: rédaction des nouveaux documents par un groupe de travail qui devra
 - préciser le contenu de chaque ouvrage
 - assurer la verticalité et la cohérence de ces moyens
 - définir un calendrier de réalisation de ces différents ouvrages
 - proposer un cahier des charges pour les futurs rédacteurs
 - transmission d'un rapport de ce groupe de travail en avril 2006
 - début de la rédaction de ces moyens en automne 2006
- quelques priorités pour l'année à venir
 - document d'accompagnement aux enseignants des degrés 5 et 6
 - redynamiser la formation continue
 - créer un fichier classe pour les classes enfantines
 - suivre l'enquête et les propositions éventuelles de l'enquête PISA

Ces quelques travaux, rapidement présentés, montrent une partie du travail de cette Commission. Une liste des priorités guide nos rencontres. Cette liste peut, suivant les demandes et les soucis de chacun, être modifiée. Chaque enseignant a

toujours la possibilité d'exprimer ses souhaits à un membre de la Commission.

« Langue 2 et Langue 3 »

Présidence:

Marie-Madeleine Luy, inspectrice

Représentante SPVal: Sandra Richner

Auteure du rapport: Sandra Richner

«Le Concept des langues» valaisan a été consulté cette année par les milieux intéressés. Les notes d'allemand pour les degrés 5 et 6 sont demandées ainsi qu'une appréciation globale pour l'entrée de l'élève au Sec I. Cette discipline n'est pas souhaitée comme branche principale en primaire. Une enquête a été réalisée sur l'enseignement de l'allemand en 7^e et les moyens «Sowieso». Les résultats vont être transmis par le biais des directeurs d'établissement et dans *Résonances*. Une autre phase d'évaluation est cette fois-ci engagée pour les 8^e dans laquelle les enseignants seront appelés à se prononcer personnellement sur ces moyens d'enseignement. Concernant cette méthode, il a fallu pallier le déficit de moyens et de supports nécessaires à l'enseignement.

Le Portfolio européen des langues adapté pour les élèves de 11-15 ans suit une phase d'expérimentation dans notre canton dans six classes. Un premier bilan de son efficacité sera établi en juin 2006.

Un «Wortschatz» pour la méthode Tamburin est édité et disponible au dépôt scolaire depuis septembre 05.

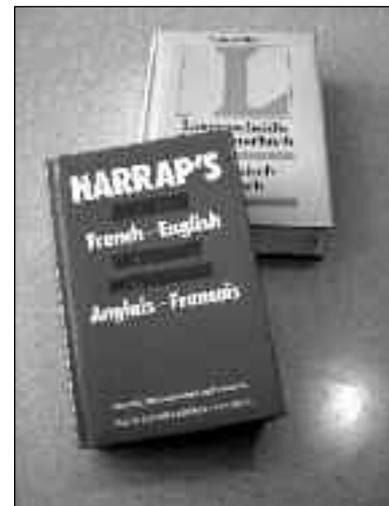
Quant à l'anglais en 7^e et 8^e, les enseignants sont contents de la méthode, New Hotline, utilisée. Toutefois, après trois ans d'enseignement de cette branche au CO, une évaluation de cette phase

d'introduction permettrait d'envisager les remédiations nécessaires pointées par les enseignants et les autorités scolaires.

Des travaux d'établissement de plans d'étude pour le Sec. II ont été entrepris permettant d'assurer une verticalité harmonieuse avec les écoles subséquentes à la scolarité obligatoire. Des contacts avec l'Ecole professionnelle sont également en cours dans la même perspective.

Un groupe de travail romand «Modalités de mise en œuvre d'un enseignement (ou d'une sensibilisation) de /à l'anglais dès la 5^e année», suite à la décision du 25 mars 2004 de la CDIP, a été constitué. Son mandat consiste à établir un inventaire de l'ensemble des problèmes posés par l'introduction de l'anglais dès la 5^e année (statut et formation des enseignants, place dans la grille horaire, continuité avec l'enseignement de l'anglais dès la 7^e, etc...). Le groupe de travail a également pour tâches de définir un ou plusieurs modèles de réponse en regard de chacun des problèmes inventoriés, de définir les conditions-cadre minimales à mettre en place pour assurer l'introduction de l'anglais dès la 5^e. Son rapport doit conclure à la faisabilité des modèles en fonction des deux logiques de sensibilisation et d'enseignement.

Et enfin, sans vouloir finir sur une



note négative concernant cet important et utile chantier qu'est celui de l'apprentissage des langues, il faut relever que les cours organisés pour la formation des enseignants en langues étrangères du primaire et du Sec. I sont peu fréquentés: manque d'intérêt, surcharge, forme? Je vous donne rendez-vous en 2006, avec peut-être des réponses à ces questions. Je vous souhaite une année 2006 riche en expériences linguistiques!

« Sciences humaines et sociales »

Présidence: Denis Métrailler, inspecteur

Représentants SPVal:

Dominique Bétrisey, Sion

Yves-Mathieu Viellieber, St-Maurice

Auteur du rapport:

Yves-Mathieu Viellieber

Thèmes abordés

- remise du rapport du groupe de travail «Environnement 4-6P» au DECS
- environnement 1P-3P – Introduction des nouveaux moyens
- information Plans d'étude 3^e CO voies apprentissages
- rédaction des objectifs 4P-6P – Planification - Organisation
- constitution d'une Commission d'environnement composée de Denis Métrailler, Samuel Fierz, Didier Jacquier (5-6P) et de 2-3 enseignants de 1-3P afin de travailler sur les objectifs
- réflexions du groupe «Géographie-Histoire pour la 3^e CO»
- proposition d'une démarche de sensibilisation et de promotion des branches «géographie-histoire» à l'école obligatoire afin de les améliorer et les renforcer qualitativement (proposition de collaboration avec l'EIV, l'université,...)
- remplacement, dans trois ans,

du manuel de géographie au CO (Fragnière) (épuisement du stock)

- projet de création d'un site «Environnement»

Commentaires

La collaboration entre les différents niveaux de la scolarité obligatoire est excellente et source de réels progrès. Celle-ci devrait déboucher sur la mise en place de programmes et d'objectifs cohérents.

Parmi les nombreux sujets traités en 2005, l'introduction des moyens d'environnement 1P / 3P ainsi que la réflexion menée sur les programmes 4P/6P sont en bonne voie.

La Commission est à l'écoute des enseignants qui ont des remarques à formuler sur la mise en route des moyens 1-3P.

N'hésitez pas à vous exprimer soit auprès de Dominique Bétrisey (domibetrisey@netplus.ch), soit auprès d'Yves-Mathieu Viellieber (ym.viellieber@mycable.ch). Nous ferons suivre.

Béatrice Pignolet-Rogéré (qui a été nommée animatrice en histoire, civisme et géographie) ainsi que Jean-Philippe Lonfat (démissionnaire car nommé au secondaire II) sont appelés à être remplacés dans la Commission.

Une excellente ambiance règne dans le groupe et nous permet d'avancer dans notre travail.

« Arts et artisanat »

Présidence:

Michel Barras, inspecteur

Représentantes SPVal:

Adrienne Evéquoz-Délez, Vétroz

Geneviève Coppey, Collombey

Auteure du rapport:

Adrienne Evéquoz-Délez



« Arts visuels »

La mise en consultation du nouveau document étant terminée, plusieurs modifications sont apportées:

- Pour établir un programme pratique et utilisable, dix notions seront distribuées de la 1^{re} à la 9^e année (+ enfantine).
- Le plan d'étude s'articule en trois volets: 2 en primaires et 1 au CO.
- Les séances d'information sont différées (2006/07).

La Commission propose l'éventualité d'un futur poste d'animateur pour les AV.

Musique

L'option prise par la Commission est celle d'adapter les objectifs en gardant les moyens d'enseignement actuels: tableau regroupant tous les objectifs.

- souci de verticalité (+ enfantine) pour couvrir toute la scolarité obligatoire
- souci de coordination romande
- souci d'évaluation

Animation: Bernard Oberholzer et Jean-Maurice Delasoie

Site: <http://musique.ecolevs.ch>



Economie familiale

Rose-Marie Zurwerra, Jacqueline Gammaldi et Rose-Marie Chervaz ont travaillé à la rédaction du nouveau plan d'étude. Celui-ci est prêt et sera envoyé aux enseignants en janvier 2006.

Le projet est testé en 2^e cette année. Des séances d'information seront prévues par régions pour échanges et corrections.

ACM - ACT - TM

Le projet de la formation complémentaire en ACM est prêt et comprend:

- 150 heures de cours
- 100 heures de stages et travail personnel

Les cours devraient débuter au printemps 2006.

Une réflexion concernant l'élaboration d'un nouveau plan d'étude a démarré:

- quelle orientation pour les ACM-TM aujourd'hui
- coordination verticale -1 +9
- travailler à partir de ce qui existe déjà
- garder l'option des 3 cycles et les mêmes entrées que pour les AV

Une journée romande des activités artistiques et manuelles, organisée par le SER, a eu lieu le 30 novembre 2005 à Lausanne.

« Corps et mouvement »

Présidence:
Pierre-Marie Gabioud, inspecteur

Représentantes SPVal:
Martine Barlatey, Monthey
Danièle Moretti, Conthey

Auteurs du rapport:
Martine Barlatey et Danièle Moretti

La Commission s'est réunie à deux reprises en 2005.

Sous la présidence de Pierre-Marie Gabioud, elle a travaillé sur deux dossiers: **santé et sécurité**.

Le projet «**Santé**», contenu dans un classeur, a été distribué à certaines



classes lors de la rentrée 2005/2006, avant d'être généralisé les prochaines années. Ce projet distingue, dans ses grandes lignes, des activités obligatoires (éducation routière / prophylaxie dentaire / prévention SIDA / ...) et des activités à développer en fonction des besoins spécifiques de chaque classe ou établissement scolaire (prévention internet / deuil / alimentation?).

Le dossier «**Sécurité**» a été travaillé en profondeur:

- la sécurité lors des activités sportives à l'extérieur,
- la sécurité en salle de gymnastique et durant les promenades, ainsi que les problèmes de premiers secours et d'assurances.

La Commission «Corps et Mouvement» a pris congé d'Erwin EYER, inspecteur cantonal d'éducation physique, qui a rejoint le clan des jeunes retraités. Puisse-t-il malgré tout rester dans le mouvement!



DISTRICTS

26

District de Monthey

Présidence: Samuel Perrin

Auteur du rapport: Samuel Perrin



Sérénité!

S'lut! Ben tin, cré vin dju, en voilà ti pas un joli mot qui qualifie bin cet'année passée dans l'district? C'est vrai quoi, on n'dit pas: «pas de nouvelles, bonnes nouvelles?». Serment, tout va bin! La Ch'nette n'paraît pus vu qu'y a pas d'article; les réunions du comité, toujours aussi sympas, continuent de s'faire dans les centres, une fois là, une autre fois par ici, mais sans trop dire à tout l'monde pasque quand même y viennent pas (sauf ceux du comité bin sûr J); et pis j'te dis pas pour toutenclic, c'est 300 à 400 visites par jour (si, si, j'te jure, craché promis juré) mais personne n'écrit ou n'envoie de docs, c'est à s'demander c'qu'ils viennent voir ceux qui cliquent là. Bon, et pis, à la Jeur à Morgins, c'fut aussi un climat bin serein, toujours plus ou moins le même

nombre de gulus qui est là, on'a discuté un peu, vraiment sympa, comme l'apéro après (merci collègues!). Et pis, c'qui fut aussi bien, c'est qu'on a trouvé du monde pour compléter les places du comité ou ailleurs, même s'il manque toujours quelqu'un pour la Commission 5-6P. Ouais, ça ça fait longtemps qu'on cherche, mais y'a toujours pas d'volontaire sur plus de 240 qu'on est dans l'district. Ça m'fout un peu les boules, mais bon, quand j'lis c'que vit notre collègue Isaline en Afrique et qu'elle partage avec nous (tu trouves ça sur www.toutenclic.com, dans la rubrique Journal d'Afrique), j'relativise et j'positive, même si parfois j'ai d'la peine. C'qui fut ben sympa aussi, c'est la réunion avec les délégués de centres qu'on a finalement décidé d'organiser chaque année. Là aussi les discussions furent drôlement intéressantes. On va continuer, c'est sûr. Et pis, faut pas oublier quand même que vous vous êtes donnés lors de la consultation sur le cahier des charges, merci, ça a été un bon boulot. Reste un truc pour finir, où là c'est pas si serein qu'ça laisse paraître. Au dernier comité, on a été effaré (c'est français ça?) par les conditions dans lesquelles bossent certain-e-s collègues: locaux insalubres, souris qui crèvent dans les parois et dégagent des odeurs à faire ..., vétusté du matériel ou c'dernier inexistant (c'est l'collègue qui doit investir ses propres sous), dangerosité même de certaines classes,... INCROYABLES, on se s'rait cru au Biafra (expression habituelle pour désigner la misère, pour en savoir plus voir <http://fr.wikipedia.org/wiki/Biafra>). Un jour, verrez, on vous mettra p't'être dans les tunnels où on fait pousser les champignons de

Paris, quand c'ci ne s'ront économiquement plus rentables. Plus besoin de tableau noir, juste besoin de craies fluorescentes!

Allez, à l'année prochaine, si Dieu veut bin encore nous prêter vie! Cordialement J

Votre président: Samuel

PS 1: Ce langage et cette syntaxe familiers sont intentionnels, en réaction à un message reçu sur une liste de diffusion où un Monsieur F.L., professeur titulaire à la Faculté d'éducation d'une université et chercheur régulier répondait ainsi à une collègue qui avait partagé son expérience: «Est-il normal qu'un courriel émanant d'une enseignante, même si cette dernière enseigne au premier cycle du primaire, compte pas moins de cinq erreurs d'ordre syntaxique ou grammatical?» (remarquez son omission à «ne compte pas...»). Extraits de ma réponse: «...Pour ma part, je préfère lire une personne qui s'exprime avec des fautes plutôt qu'elle se taise correctement... Samuel Perrin, simplement et bassement instituteur, une ignominie sur cette liste mais... en vous lisant, très fier de n'être qu'instit'!». Nous pratiquons le plus beau métier du monde et sommes en relation avec toutes les couches sociales, n'acceptons pas le mépris, d'où qu'il vienne.

PS 2: Plutôt que de n'être le plus souvent que réactifs, essayons de devenir proactifs, de nous investir partout où nous avons la possibilité d'exprimer nos convictions, c'est nettement plus efficace

et gratifiant. J'ai l'impression que le district vit une sérénité «à fleur de peau».

PS 3: Pour réflexion: La sérénité est une conquête. André Maurois

District de St-Maurice

Présidence: Martine Darbellay

Auteure du rapport: Martine Darbellay

Lors de nos réunions, une large place est accordée au rapport de notre collègue, Samuel Darbellay, qui nous informe des nombreux dossiers traités par le Comité cantonal.

Pour notre Comité, la tâche est heureusement plus légère; durant l'année écoulée, deux dossiers nous ont été transmis afin d'être étudiés:

- Le concept cantonal de l'enseignement des langues.
- La consultation active du cahier des charges du personnel enseignant par les différents centres scolaires, puis par le comité de district.

Le Comité a également fait une lecture d'une partie du rapport de la Commission «Mesures structurelles», pour mieux comprendre l'inquiétude exprimée par certains collègues lors de l'assemblée réunissant les délégués des diverses commissions. A cette réunion, il a également été question des moyens d'enseignement qui ne donnent pas satisfaction; des moyens nécessitant souvent des adaptations et qui sont jugés peu adéquats pour des généralistes.

Lors de l'assemblée générale du mois de mai qui s'est déroulée à Collonges, les participants ont eu un aperçu détaillé des projets de la Commission culturelle. Notre représentant Philippe Bobillier nous en a fait une présentation très attractive. A noter que les ensei-

gnants du district de St-Maurice ont voté, à une forte majorité, en faveur du maintien des activités de ladite Commission. Ils ont également pu prendre connaissance d'une étude menée conjointement par la HEP et le Bureau de l'égalité à propos d'une animation itinérante traitant de la thématique de l'égalité entre femmes et hommes dans le cadre de l'école. Il ressort de cette analyse que les enseignants-e-s seraient plutôt favorables à une telle démarche.

La soirée récréative, organisée cette année par nos collègues de Masongex, reste un moment agréable et marquant de l'année scolaire pour notre association. Les enseignants qui ont participé à cette rencontre ont pu suivre une présentation de Régis Barman sur la KFOR: un témoignage apportant un éclairage inédit sur certaines actions de l'armée suisse à l'étranger.

Au nom du Comité, je remercie tous les enseignants qui s'engagent et se dévouent pour la défense de leur profession et je leur souhaite beaucoup de plaisir pour la suite de leur activité.

District de Martigny

Présidence: Eric Darbellay

Auteur du rapport: Eric Darbellay

Chaque réunion de notre comité se passe dans une commune différente de notre district. Les enseignants sont invités à y participer. Cela nous permet d'être plus à l'écoute des problèmes rencontrés par nos collègues.

Un représentant de chaque commune de notre district participe à nos réunions de comité. Quatre communes nous envoient un délégué différent à chaque réunion.

Au cours de ces réunions, nous avons transmis des nouvelles de l'avancement des dossiers concer-



nant la SPVal: caisse de retraite, FMEF, semaine de la lecture,...

Nous avons surtout traité de la position des enseignants du district sur le cahier des charges du personnel enseignant. L'avis des enseignants étant pratiquement unanime, nous n'avons pas rencontré de problèmes particuliers pour donner la position de notre district.

Nos séances de comité se déroulent dans une excellente ambiance où chacun ose exprimer son avis. Je terminerai mon rapport en remerciant tous les collègues qui acceptent de donner de leur temps pour notre association.

District d'Entremont

Présidence: Mireille Maye

Auteure du rapport: Mireille Maye

Nous avons commencé l'année 2005 par une réunion de comité le 11 janvier concernant le renouvellement de nos statuts qui dataient de 1991.

Puis nous nous sommes vus pour préparer la traditionnelle assemblée annuelle qui a eu lieu le 10 mai 2005 où j'ai pu constater pour la 3^e année consécutive, qu'il est terriblement difficile de trouver des collègues pour occuper les postes vacants!





D'ailleurs, nous n'avons trouvé personne pour le poste de représentant au Comité cantonal qui est ô combien important et vital pour le lien entre la SPVal et le district! Avec le Comité, nous multiplions les messages, les encouragements mais c'est l'impasse: les collègues d'Entremont restent sourds et muets! Et que va-t-il en être cette année?

Nous avons recommencé cette année scolaire 2005/2006 avec une première rencontre le 22 septembre où nous avons accueilli notre nouvelle membre Mélanie Fellay, puis nous avons discuté du cahier des charges, du budget 2006, quelques divers et surtout «comment faire sans représentant au Comité cantonal?»

C'est le 18 octobre que nous avons accueilli notre représentant au CC en la personne de Samuel Darbellay (District de St-Maurice) qui fera l'intérim durant une année. En effet, selon les statuts de la SPVal, une année sans représentant est tolérée! Mais une et une seule!

N'est-ce pas chers collègues d'Entremont?

Afin de remercier les anciens pour leur travail et les nouveaux venus, nous avons terminé cette assemblée par un souper.

Voici quatre ans que je travaille au sein du comité en tant que présiden-

te. Je vais donc cesser cette activité à la fin de cette année scolaire pour d'autres horizons. Merci à tous mes collègues durant ces quatre années et bonne chance aux suivants!

District de Conthey

Présidence: Grégoire Jirillo

Auteur du rapport: Grégoire Jirillo

L'Association du personnel enseignant du district de Conthey [APEDC] est vivante et bien vi-

vante... avec ses hauts et ses bas... Les mois et les semaines passent et les soucis de la base procurent de plus en plus de cheveux blancs à votre serviteur.

Cependant, je me plais à relever que de nombreuses satisfactions ont éclairé ces douze derniers mois:

- la belle participation à l'AG 2005 de Nendaz avec beaucoup de casquettes du SER qui recherchaient leur tête;
- l'élaboration et l'acceptation des statuts de l'APEDC;
- la découverte de la Perle rare de Nendaz pour occuper non pas un poste mais bien deux, dont celui de représentante de cette grande commune au sein du Comité de district: je souhaite véritablement qu'elle fasse des émules;
- la très importante mobilisation de tous les centres scolaires du district pour donner un avis, heureusement unanime, sur la proposition de cahier des charges du personnel enseignant, mis en consultation par le Service de l'enseignement.

Mais, quelques événements ont également constitué des points noirs, voire des échecs personnels:

- la démission soudaine et inopinée d'une collègue, véritable divorce à la contheysanne... qui a débouché sur la création d'une



commission paritaire au niveau de la commune, commission dans laquelle j'ai tenté d'apporter mon expérience;

- la situation d'une collègue de l'enseignement spécialisé qui est trimbalée d'un service de l'Etat à l'autre et qui certainement se retrouvera les mains vides au terme de sa démarche. Vraiment dommage, mais à l'impossible lié à la réglementation mouvante en vigueur nul n'est tenu.

Chers collègues, ayez en permanence le réflexe SPVal.

District d'Hérens

Présidence: Aliette Beytrison

Auteure du rapport: Aliette Beytrison



Le district d'Hérens a connu une année 2005 un tantinet léthargique, ceci en raison de la transition effectuée entre Christophe Dussex (Ayent) et Aliette Beytrison (Evolène) à la présidence du district. Le témoin, entre un président, candidat à la démission depuis plusieurs années et une novice, chargée d'une classe particulièrement lourde, a passé en douceur, sans brusquerie. Les sujets de discussion dans le cadre du comité élargi (+ un repré-

sentant par centre) n'ont cependant pas manqué: la caisse de retraite et l'analyse du cahier des charges des enseignants ont focalisé prioritairement notre attention. A relever l'important travail de synthèse fait par notre représentant à la CIM Emmanuel Dussez.

Un sujet brûlant d'actualité, bien que récurrent depuis de nombreuses années, demeure: dans notre petit district (59 membres répartis dans 7 centres scolaires), où la fréquentation de l'assemblée générale remporte un succès exceptionnel, il devient quasiment impossible de renouveler les postes dans les diverses commissions. Un brûlant appel est lancé: Hérens n'est plus représenté aux commissions pédagogique, des maîtresses enfantines, des PF et au SER.

Il convient toutefois d'adresser un merci chaleureux à tous ceux qui consacrent encore un peu de leur temps à la défense de la profession et de décerner une palme particulière à Christophe Dussex. Les enseignants du district d'Hérens lui rendent un fervent hommage et lui font part de leur vive gratitude pour ses nombreuses années d'activité.

Des perspectives à débattre dans un avenir proche: le nouveau site SPVal, l'utilisation des TIC à l'école, le statut de l'enseignant, l'évaluation,...

District de Sion

Présidence: Pierrot Métrailler

Auteur du rapport: Pierrot Métrailler

La revue 2005 du district de Sion met en relief quatre objets particuliers: les changements au comité, les personnes de contact, la double casquette du président et enfin un thème cantonal, le cahier des charges. Ce dernier étant largement développé ailleurs, je ne traiterai ici que les trois premiers points.

Lors de l'assemblée du 21 avril 2005, Chantal Roux Pomerleau, enseignante à Grimisuat, a mis un terme à ses activités au comité. Marie-Noëlle Bagnoud, enseignante à Arbaz, lui a succédé. Roland Sermier, enseignant à Arbaz, a quitté la CIM où il a été remplacé par Albert Borner, enseignant à Bramois. Je leur transmets, au nom des enseignants du district, nos plus vifs remerciements pour leur engagement au service des collègues.

Les personnes de contact des différents centres scolaires ont maintenant un cahier des charges. Le comité les a rencontrés à l'occasion d'une séance de début d'année scolaire où autour d'un repas convivial, nous avons pu préciser les rôles de chacun et débattre des problèmes en cours. Cette rencontre a vocation à devenir annuelle.

Personne ne s'étant proposé pour succéder à Francine Casal, le comité s'est trouvé placé devant un choix cornélien... Nous avons décidé de tenter l'expérience du double mandat du président qui sera également délégué au Comité cantonal. Une évaluation de cette situation sera mise en discussion lors de l'assemblée générale 2006. Un petit bilan intermédiaire permet de relever un premier écueil: l'ampleur de la tâche de délégué au Comité cantonal peut reléguer la gestion du district au second plan... A méditer.



En conclusion, j'aimerais remercier mes collègues du comité pour leur travail, pour la convivialité de nos rencontres et pour leur souci permanent du bien-être de tous les enseignants du district. A vous maintenant de renvoyer l'ascenseur en vous engageant dans les diverses fonctions qui vous sont proposées.

District de Sierre

Présidence: Alain Emery

Auteur du rapport: Alain Emery

Voilà qu'au plus fort de l'hiver, je me remets à mon clavier pour écrire le rapport d'activité du district de Sierre. Durant ce moment de retour sur le passé, il est toujours effarant de constater combien les dossiers filent à la vitesse grand V.

En effet, à peine sortis du concept cantonal des langues, voilà que se profile déjà l'assemblée générale de notre association. Nous avons eu le plaisir de nous retrouver, peut-être pas en quantité, mais sans aucun doute en qualité, dans la salle de gymnastique de Randogne, lors de notre AG. Les membres présents auront, je l'espère, apprécié la concision des orateurs durant la partie statutaire, ce qui a permis aux invités du jour de parler devant un auditoire des plus attentif. Myrienne Mathurin nous a raconté, avec tout le charme de la Belle Province, les tribulations d'une enseignante qui pratique actuellement un échange avec la Suisse. Nous avons également reçu Pierrot Métrailler qui nous a présenté le nouveau rôle des ACE, anciennement CDO. Enfin, nous avons eu le plaisir d'écouter le message de Jean-Claude Savoy.

Durant cet automne, une consultation importante à propos du cahier des charges débarquait dans les centres scolaires. Le nombre de questionnaires renvoyés a démon-

tré tout l'intérêt que les enseignants ont porté à cette problématique. La CIM a eu la tâche de dépouiller ce travail et a rendu sa synthèse. Je remercie ici les membres du groupe de contact qui ont motivé leurs collègues à prendre du temps pour cette réflexion.

Les centres scolaires sont également appelés à faire signer la pétition du SER concernant la revalorisation de la formation initiale. Il s'agit ici, au niveau romand, de ne pas permettre la fermeture des négociations avec la CDIP. L'enjeu de cette pétition est de tordre le cou à l'équation «petits élèves, petite formation, petit statut, petit salaire». Si les enseignants actuellement en place ne verront pas les effets immédiats de cette revendication, il est de notre devoir de ne pas laisser passer le coche pour les générations à venir.

Enfin, je tiens encore et encore à remercier les délégués, membres de commissions, membres du groupe de contact, ainsi que mes collègues du comité pour leur concours à la bonne marche de notre association. Je rappelle également que nous avons décidé de mettre 300 francs à disposition des centres scolaires qui en faisaient la demande pour la mise sur pied de conférences ou de cours de formation. A ce jour, une seule école s'est manifestée. La tirelire reste ouverte...

M. Gillioz insiste sur la nécessité des images dans l'enseignement de l'histoire. L'image est, pour les plus jeunes surtout, l'auxiliaire le plus précieux pour la parfaite compréhension d'un récit. Elle captive et l'exposé devient tout de suite plus concret... Par un enseignement bien compris et méthodique de l'histoire nationale, le patriotisme de ceux qui demain formeront la milice suisse se développera instinctivement et s'enracinera profondément dans leur cœur.

Séance tenue à Chalais, le 19 décembre 1933

REMERCIEMENTS ET HOMMAGE

Le comité s'est séparé en juin 2005 de deux de ses membres fidèles, Francine Casal et Patrick Biselx. Qu'ils soient remerciés pour leur apport réfléchi aux débats qui animent les réunions du Comité cantonal!

Des remerciements sont à adresser à tous les membres des comités de districts et commissions. Ils font vivre la SPVal en stimulant les rencontres et la réflexion à propos des thèmes d'actualité.

Dans la liste des remerciements, le Comité cantonal ne saurait oublier:

- le président de la FMEF, M. Pierre-André D'Andrès, et son secrétaire général, M. Michel Peruchoud;
- la présidente du SER, Mme Marie-Claire Tabin, ainsi que les présidents des associations membres du syndicat romand;

- le rédacteur de *l'Éducateur*, M. Georges Pasquier, et son adjointe Mme Nicole Rohrbach;
- le directeur de la Caisse de retraite du personnel enseignant, M. Patrice Vernier;
- les présidents des associations d'enseignants du Valais romand, M. Jean-Philippe Lonfat, M. Laurent Emery, M. Marcel Bayard, Mme Marylène Volpi;
- le président de la Ollo, M. Peter Eyer;
- le président de l'assemblée des délégués, M. Pascal Nigro.

Pour leur sens de l'écoute, la qualité et la franchise des relations établies dans la sens du partenariat, la SPVal adresse des remerciements sincères aux différents responsables scolaires de notre canton, parmi lesquels:

- M. Claude Roch, conseiller d'Etat en charge du DECS;
- M. Jean-François Lovey, chef du Service de l'enseignement;

- M. Michel Beytrison, adjoint;
- M. Stefan Bumann, chef du Service de la formation tertiaire;
- M. Erwin Eyer, inspecteur cantonal d'éducation physique;
- MM. Roger Sauthier et Patrice Clivaz, directeurs de la HEP;
- Mme Nadia Revaz, rédactrice de *Résonances*.

Des remerciements sont adressés encore à tous les membres de la SPVal, qui soutiennent son action en suivant l'actualité pédagogique et syndicale de notre canton et de la Suisse romande, en participant aux assemblées et groupes de travail et en parcourant ce rapport d'activité 2005.

Comme chaque année, nous terminons ce tour d'horizon 2005 en rendant hommage à ceux qui vont mettre un terme à leur parcours professionnel en juin 2006. Que leur retraite soit heureuse, longue, dans ce temps attendu où l'on peut enfin prendre du temps.



GLOSSAIRE

ACE	Aide et Conseil dans les Etablissements	DECS	Département de l'Education, de la Culture et des Sports
ACM	Activités Créatrices Manuelles	ENBIRO	Enseignement Biblique Romand
ACT	Activités Créatrices sur Textiles	FAPERT	Fédération des Associations des Parents d'Elèves de la Romandie et du Tessin
AGCS	Accord Général sur le Commerce des Services	FMEF	Fédération des Magistrats, des Enseignants et des Fonctionnaires
AMES	Association des Maître-sse-s de l'Enseignement Spécialisé	HEP	Haute Ecole Pédagogique
AV	Arts Visuels	OES	Office de l'Enseignement Spécialisé
AVECO	Association Valaisanne des Enseignants du Cycle d'Orientation	OLLO	Oberwalliser Lehrerinnen und Lehrerorganisation
AVPES	Association Valaisanne des Professeurs de l'Enseignement Secondaire	PECARO	Plan d'Etude Cadre Romand
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique	PISA	Programme international du suivi des acquis des élèves
CIIP/SRTI	Conférence intercantonale de l'Instruction Publique Suisse romande et Tessin	SER	Syndicat des Enseignants Romands
CIM	Commission des Intérêts Matériels	SPVal	Société Pédagogique Valaisanne
CP	Commission Pédagogique	TIC (ou ICT)	Technologie de l'Information et de la Communication
CRPE	Caisse de Retraite du Personnel Enseignant		